

# CIMBL ICCPH

CANADIAN INSTITUTE OF MORTGAGE BROKERS AND LENDERS  
INSTITUT CANADIEN DES COURTIER ET DES PRÊTEURS HYPOTHÉCAIRES

**Commentaires à l'intention du Comité permanent des finances de la**  
**Chambre des communes**  
**Le lundi 29 mai 2006**  
**Objet : l'assurance hypothécaire**

Bonjour. Je m'appelle Jim Murphy. Je suis directeur principal des Relations gouvernementales et Communications de l'Institut canadien des courtiers et prêteurs hypothécaires, ou ICCPH, un organisme qui compte 8 700 membres.

L'ICCPH est le porte-parole de tous les segments du crédit hypothécaire : prêteurs hypothécaires, assureurs hypothécaires, courtiers hypothécaires et agents hypothécaires. Nous comptons des membres dans les dix provinces et dans deux territoires.

Comme vous le savez, le marché immobilier résidentiel canadien a affiché un rendement exceptionnel au cours des dernières années. Notre secteur joue un rôle de premier plan dans ce marché afin d'aider les Canadiens et Canadiennes à réaliser leur rêve, soit d'accéder à une propriété. Il est ressorti de recherches que nous avons menées, et dont vous avez des copies, que l'encours du crédit hypothécaire au Canada se chiffre à plus de 615 milliards de dollars et que ce montant augmente année après année à raison de 10 pour cent.

L'assurance hypothécaire est un volet essentiel du réseau financier puisqu'il permet aux Canadiens et Canadiennes d'être propriétaires de leur chez-soi. C'est un réseau qui a donné de bons résultats au Canada. Toutefois, au fur et à mesure que le prix des maisons s'engage sur une pente ascendante, la capacité de bon nombre de Canadiens et de Canadiennes de verser un acompte de 25 pour cent et plus diminue. Notre secteur et celui de l'assurance hypothécaire permettent aux Canadiens et aux Canadiennes d'être propriétaires de leur maison.

Même si l'ICCPH se dit en faveur d'une concurrence sur le marché de l'assurance hypothécaire, nous croyons que le Comité et le gouvernement devraient être pleinement conscients des enjeux liés à la concurrence afin de

conserver l'intégrité financière globale du réseau. Au nombre de ces enjeux, on compte :

- On devrait adopter des règles de jeu équitables pour tous les assureurs hypothécaires;
- La viabilité financière du secteur doit être assurée, notamment si on assiste à un fléchissement du marché; et
- La protection des emprunteurs et des propriétaires doit primer.

Merci.